



// Dossier
Manger c'est bien,
jeter ça craint !



actualité

4 - 5 // Les rencontres de quartier se sont poursuivies les 26 mai et 2 juin
6 // On a parlé d'amour aux Assises gérontologiques
7 // Opération de rénovation programmée pour le collège Édouard Vaillant
8 - 9 // 4,5 jours d'école et des CP dédoublés pour la rentrée



plus loin

// Christian Chédru, président de la Banque alimentaire de l'Isère



en mouvement



dossier

// Manger c'est bien, jeter ça craint !



expression politique



portrait

// Antoine Dumaitre
roule solidaire



culturelle

22 // Grenoble Street Art Fest, l'art dans la rue
23 // C'est le Mois de la musique à la médiathèque !



active

// L'équipe N1 du GSMH-Guc est championne de France et monte en ProLigue



en vues

// C'était la Foire au Murier



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : de supprimer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© Catherine Chapusot

“ Écouter les habitants, aborder ensemble les problèmes et ensuite proposer des solutions, est un de nos engagements en matière de participation citoyenne. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Salima Yediou

Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.06.18

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Proximité et vivre ensemble



Le premier cycle des rencontres de quartier vient de s'achever. Pouvez-vous nous faire part de vos premières réflexions ?

David Queiros - Depuis fin mars, je me suis rendu, avec l'équipe municipale, dans quatre quartiers. Nous avons ainsi parcouru la moitié de la ville. Quatre autres réunions se tiendront entre septembre et novembre, toujours le samedi matin. Ces moments forts d'échanges sont toujours riches d'enseignements pour les uns comme pour les autres. Ils permettent un dialogue avec les habitants sur leur lieu de vie, au pied de leur immeuble et d'aborder les problèmes spécifiques de leur quartier. Lors de ces rencontres, il a beaucoup été question d'incivilités, de la circulation des deux-roues, du stationnement, de l'entretien des voiries, de la place du commerce de proximité, des projets, des transports ou encore du moustique-tigre. C'est aussi l'occasion de rappeler certains fonctionnements et les rôles de chacun sur le territoire martinéirois.

Écouter les habitants, aborder ensemble les problèmes et ensuite proposer des solutions, est un de nos engagements en matière de participation citoyenne. Chacun doit trouver sa place dans la ville tout en respectant la place de l'autre. Il en va du mieux vivre ensemble et de la solidarité qui sont au cœur de nos actions. J'ai entendu les inquiétudes certes, mais j'ai été aussi sensible à l'attachement des habitants au service public. Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département et de la métropole, bénéficie d'un maillage de structures et d'atouts que nous valorisons chaque jour afin d'améliorer le cadre de vie.

Le mois de juin est un mois riche en événements, et la Foire verte du Murier connaît toujours autant de succès auprès des habitants.

David Queiros - Les Martinéirois apprécient leur environnement. L'augmentation de la fréquentation des parcs en témoigne. Le Murier est un lieu particulier, presque "magique", car les enfants des accueils de loisirs et des écoles y viennent dès leur plus tendre enfance.

À l'origine, la Foire verte avait pour but de soutenir et de mettre en valeur l'agriculture locale et contribuait à promouvoir les produits du terroir. C'est donc tout naturellement que la commune de Saint-Martin-d'Hères porta cette manifestation afin de valoriser le poumon vert de notre ville.

De nouvelles orientations sont venues compléter la Foire, à savoir la découverte et la préservation de l'environnement et des espaces verts dans une démarche systématique de développement durable. La préservation de l'environnement est de la responsabilité de tous et les élu(e)s y travaillent depuis de nombreuses années. Développement de la biodiversité, suppression des produits phytosanitaires, gestion de l'énergie, sensibilisation à l'environnement, Saint-Martin-d'Hères est engagée dans diverses actions comme en témoignent la modernisation de la cuisine centrale et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le développement durable est un enjeu mondial qui se décline localement. Avec les ruchers par exemple mais aussi les jardins familiaux, l'écoquartier Daudet et l'aménagement de parcs ou l'installation de jeux. Dans ce même esprit, plusieurs projets ont été travaillés avec les habitants. Leur participation est très importante car ils sont les meilleurs experts du lieu où ils vivent. Cette démarche demande du temps et beaucoup d'implication. Mais en définitive, c'est un échange gagnant-gagnant.

Saint-Martin-d'Hères participe à la 4^e édition du Grenoble Street Art Fest. Que représente le street art pour vous ?

David Queiros - L'art urbain est en plein essor et permet aux habitants de voir la ville d'une façon différente. Cet art de la rue, qui peut surprendre, est de plus en plus présent et s'inscrit au sein même de notre commune, de nos quartiers. La ville peut devenir en quelque sorte un musée à ciel ouvert. Les œuvres appartiennent ainsi à tous. Elles sont réalisées en direct par l'artiste sous le regard des passants. Le street art permet aussi de vrais échanges de proximité avec les artistes. Créées dans les rues et les lieux publics, ces fresques sont exposées en permanence à la vue de tous.

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle de la municipalité fondée sur la volonté de rendre la pratique artistique accessible au plus grand nombre.



Rencontre de quartier Le Murier - La Galochère - Joliot-Curie - Les Éparres

La vitesse dans le viseur

Samedi 26 mai, la troisième rencontre de quartier effectuée par le maire, David Queiros, et des élus a permis de répondre aux interrogations des habitants du Murier, de la Galochère et des Éparres.

Au Murier, les habitants ont répondu présent pour évoquer leurs préoccupations. « Comme il n'y a pas de bus pour aller à l'école, nos enfants utilisent le service de l'association de taxis de l'agglomération. Mais peu de chauffeurs acceptent de faire cette course, dont nous devons en plus avancer les frais », s'indigne un parent. Une fréquentation suffisante permettrait l'instauration d'une ligne régulière Flexo. En attendant, « Nous allons appuyer votre demande auprès de la Métro car il y a d'autres riverains qui sont aussi demandeurs », a assuré le maire David Queiros.

Quant à la fibre optique, elle se fait toujours attendre dans le secteur. Il ne tient qu'aux opérateurs d'exploiter les fourreaux tirés jusqu'au centre de loisirs. « Nous pouvons faire le lien avec les opé-

rateurs et le Conseil départemental, qui a la compétence du développement des zones moins denses. Vous pouvez aussi vous regrouper et combiner vos actions avec les habitants de Gières pour avoir plus de poids », a proposé Christophe Bresson, élu en charge de la question.

Autre interrogation : « Les réservoirs d'eau sont-ils bien protégés ? » Si les anciens portails sont ouverts, l'ouverture des vannes est, elle, sous alarme tandis que le renforcement de son périmètre de sécurité fait l'objet d'un groupe de travail.

La vitesse, une préoccupation majeure

Au Murier, comme aux alentours de la rue Joliot-Curie, sur l'avenue Jean Jaurès... le constat est unanime : « Les automobilistes vont trop vite ! » Si la municipalité prend le problème au sérieux, elle attend le comptage débit demandé à la Métro* avant de mettre en place le meilleur dispositif. « Nous pourrions ensuite envisager ensemble un plan de circulation globale », a annoncé le maire.

De son côté, le représentant de l'Union de quartier de La Galochère s'inquiétait de l'avenir de la déchetterie. « Quand va-t-elle être démantelée ? Que va devenir le terrain ? » Étant une propriété de la Métro, elle a en charge sa dépollution et sa réaffectation. « À ce jour, nous n'avons aucune

précision, à part que cela se fera entre septembre et décembre », a précisé David Queiros. Concernant les dépôts sauvages et le non-respect des collectes, ils seront ultérieurement gérés par la police d'environnement métropolitaine qui vient d'être votée.

Tandis que la visite se terminait à l'espace Elsa Triolet, le maire s'est voulu rassurant : « On saura se mobiliser pour vous apporter prochainement une réponse à toutes vos préoccupations. » // SY

*Comptage de flux et de vitesse qui sera effectué après la saison estivale pour ne pas fausser les chiffres.

À LA RENCONTRE DES LOCATAIRES

Mardi 19 juin (devant l'école H. Barbusse) et mercredi 27 juin (square J. Labourbe), de 16 h à 18 h, la Confédération nationale du logement et la Gestion urbaine et sociale de proximité viennent à la rencontre des locataires. Un temps pour échanger autour du logement et aborder les problèmes (encombrants, charges, conflits...). Plus d'infos : 04 56 58 92 26 ou 04 56 58 92 27.

Rencontre de quartier Paul Bert et Paul Eluard

La circulation au cœur des échanges



Quatrième et dernier rendez-vous avant la pause estivale, la rencontre de quartier du secteur Paul Bert et Paul Eluard a donné lieu à de nombreux échanges, parfois vifs, mais toujours constructifs.

Dès 9 h 30, au premier point de rendez-vous de ce samedi 2 juin, sur l'avenue Marcel Cachin, face à la rue du Vercors et à proximité du petit centre commercial, une quinzaine d'habitants sont déjà présents. Tous s'élèvent contre « les stationnements anarchiques et illégitimes », voire « dangereux pour les piétons », notamment devant les commerces. Le squat nocturne du parking de la résidence L'Hermitage a aussi fait

parler de lui, les copropriétaires envisageant de clôturer cet espace, comme la ville l'a fait – à la demande des habitants – pour le parking situé devant l'espace André Malraux de la médiathèque. Une fermeture que des usagers déplorent aujourd'hui. La propreté a également été abordée, ainsi que « le besoin d'élégance des arbres et arbustes d'une propriété privée inoccupée depuis longtemps », sur laquelle la ville ne peut pas intervenir sans se lancer dans une fastidieuse et incertaine procédure juridique. La proposition que deux commerces désormais vides, rue Émile Zola, puissent être transformés en appartements pour personnes à mobilité réduite a par ailleurs été lancée par un habitant. Le maire précisant qu'il convient « de vérifier l'aspect juridique, puis de nouer des partenariats avec les institutions compétentes pour envisager la faisabilité d'un tel projet ».

Une rencontre spécifique pour revoir ensemble le carrefour

Mais la discussion s'est surtout focalisée sur la vitesse le long de l'avenue Marcel Cachin

et l'organisation aujourd'hui inadaptée du carrefour formé avec la rue du Vercors. Rappelant que la voirie est une compétence de Grenoble-Alpes Métropole depuis 2015, le maire a proposé qu'une rencontre soit programmée « afin de faire le point sur les problématiques et les enjeux, et voir avec la Métro dans quelle mesure la géométrie du carrefour peut être revue ».

Sur la place du marché Paul Eluard, la vitesse excessive des automobilistes s'est à nouveau invitée dans le débat, des habitants suggérant que des aménagements restrictifs puissent être installés. Une proposition qui pourrait être mise à l'étude en tenant compte, notamment, des contraintes techniques liées à la circulation des bus. À une habitante regrettant l'allure générale de l'avenue et la fermeture de commerces, le maire a évoqué le futur aménagement des terrains Rival : un projet partenarial entre Saint-Martin-d'Hères, Grenoble et la Métro qui permettra de requalifier l'avenue dans les prochaines années. Le moustique-tigre

et les désagréments causés par sa présence a encore fait parler de lui, les élus rappelant les actions menées par la ville avec l'EID* sur l'espace public pour démonstrer. Enfin, au stade Henri-Maurice les différents espaces de jeu recueillent la satisfaction des résidents. Certains regrettant toutefois qu'il n'y ait pas pour les plus de cinq ans. « Ces jeux ont été installés en concertation avec les usagers », a rappelé le maire, « mais en prévoir pour cette tranche d'âge est une option qui pourrait être étudiée dans les prochains mois ». // NP

*Entente interdépartementale Rhône-Alpes.

RENAUDIE EN MOSAÏQUE(S)

Ouverts à toutes et tous, les ateliers de création de mosaïques reprennent à Renaudie du 9 au 13 juillet.
Infos : GUSP - 34 av. du
8 Mai 1945
04 56 58 92 27
06 18 83 47 54.

18^e Assises gérontologiques

Et si on parlait d'amour ?

Il flottait comme un air de printemps ce mercredi 16 mai à L'heure bleue. La verve en fleur et parfois acérée, les retraités ont échangé autour d'une thématique souvent tabou à leur âge et dans leur entourage : leurs amours de vieillesse.



DR

Dans le hall d'entrée, sur une table, des programmes de festivités sont mis en avant. Comme pour rappeler au public des Assises qu'il n'y a pas d'âge pour sortir. Pour vivre. Pas d'âge non plus pour aimer. C'est pourquoi le Conseil local des retraités (CLR) et le Service de développement de la vie sociale ont retenu ce thème pour cette 18^e édition : "Parlez-moi d'amour : hier, aujourd'hui, demain..."

Le droit d'aimer à tout âge...

À quoi ressemble l'amour à 70 ans, et plus ? Le même qu'à 20 ans, ou presque, avec son lot de préoccupations : difficul-

« Si un jour, je trouve un compagnon, ce n'est pas moi qui vais demander la permission à mes enfants. C'est ma vie ! »

Une participante

té de faire des rencontres, de vivre une vie intime, le regard de l'entourage. Et il y a ce corps qui vieillit, un deuil ou une maladie à surmonter. C'est ce que racontent Josy, Philippe et Lucette dans le

film-documentaire *Nos amours de vieillesse*⁽¹⁾, projeté à cette occasion.

S'en est suivi un débat avec Isabelle Brichet-Billet, psychologue clinicienne, qui a tenu à réaffirmer ce droit d'aimer à tout âge : « C'est un besoin humain qui nous habite tous, de notre naissance à notre mort. Il est fondamental pour notre équilibre de vie. » Et d'expliquer que l'amour fait baisser le taux de stress tout en renforçant le système immunitaire. Il serait même une drogue douce selon les scientifiques. Mais les interrogations persistent. « Comment trouver une intimité amoureuse au sein d'un Ehpad⁽²⁾ ? Peut-on prendre du plaisir dans un corps vieillissant ? Est-ce qu'on peut imposer un compagnon alors que les enfants sont encore peiné par le deuil du père ? » Autant de préoccupations soulevées, de réponses données, de témoignages apportés et même de propositions lancées, comme celle-là : « Pourquoi une association n'organiserait pas des speed dating ? »

... Et de vivre dignement

Autre débat amorcé par un infirmier à la retraite, « les dernières décisions gouvernementales qui dégradent sensiblement nos

conditions de vie et notre pouvoir d'achat ». Une motion a été envoyée aux instances politiques régionales et nationales dans laquelle le CLR demande au gouvernement de revenir sur ces dernières mesures, ainsi qu'« une revalorisation importante des pensions de retraite, un meilleur remboursement des prothèses, la réforme profonde de l'aide à domicile et du fonctionnement des Ehpad... » Car si l'amour est un besoin, nos aînés ne peuvent pas se contenter de vivre d'amour et d'eau fraîche. // SY

⁽¹⁾Film-documentaire de Hélène Milano, 2005.

⁽²⁾Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

DÉPISTAGE DU DIABÈTE

Le Service communal d'hygiène et de santé propose un temps d'information, de conseils, d'échange et de dépistage glycémique suivi d'un petit déjeuner (venir à jeun), mercredi 20 juin, de 8 h à 10 h, à la maison de quartier Louis Aragon. C'est gratuit et ouvert à tous ! Plus d'infos : 04 76 60 74 62.



DR

La ville et le CCAS avec les retraités

Aux côtés de Marie-Christine Laghrou, adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS, David Queiros, maire et président du CCAS, a dénoncé les dernières mesures gouvernementales : gel des pensions de retraite, suppression d'une demi-part fiscale des veufs(ves), création d'une nouvelle taxe, forte augmentation de la CSG, baisse des APL... « Nous sommes attachés à l'accompagnement des personnes âgées, nos actions municipales le prouvent même si l'État ne nous donne pas les moyens. »

La réhabilitation du collège Édouard Vaillant actée !

Le collège Édouard Vaillant va être réhabilité par le Conseil départemental. Une bonne nouvelle qui vient de surcroît garantir la pérennisation des trois établissements scolaires de la commune.



Le maire, David Queiros, Catherine Simon, vice-présidente du Conseil départemental et Anne-Cécile Maron, principale du collège lors de la rencontre de présentation du projet du 26 avril.

« **A**vec la réhabilitation complète du collège Édouard Vaillant, nous allons apporter une rénovation supplémentaire dans un quartier qui a vu de belles opérations se réaliser ces dernières années, comme l'Esthi, le square Lucie Aubrac livré tout récemment et qui bénéficie d'un arrêt de tram, d'une ligne de bus et de la proximité du parc Jo Blanchon », s'est félicité David Queiros, maire et conseiller départemental du canton, à l'issue de la réunion programmée au collège par le Conseil départemental représenté par Catherine Simon, vice-présidente chargée des collèges et des équipements sportifs.

Appelée par la ville depuis plus de dix ans, la rénovation du troisième collège de la commune est désormais actée par le Conseil départemental de l'Isère. Une annonce d'autant plus satisfaisante que

la nouvelle sectorisation va dès la rentrée engendrer une légère hausse des effectifs avec l'arrivée d'une vingtaine de collégiens grenoblois (jusqu'ici scolarisés au collège Vercors). Une hausse progressive, mais constante sur plusieurs années, qui sera prise en compte dans le projet de réhabilitation.

La capacité d'accueil plafond du nouvel établissement atteindra 600 élèves, il en accueille aujourd'hui 400. Ce projet de réhabilitation équivalent à du neuf va s'appuyer sur le bâtiment existant et devrait voir le jour à l'horizon 2022. Il est aujourd'hui en phase d'écriture en étroite collaboration avec les partenaires de l'Éducation nationale pour définir les

besoins exacts. Parmi les enjeux intégrés à l'élaboration du programme, celui de la pratique sportive a été entre autres soulevé par Anne-Cécile Maron, principale du collège. Le futur établissement comprendra bien un espace dédié au sport. // NP

CANICULE

Afin de venir en aide aux populations les plus vulnérables en cas de fortes chaleurs, le CCAS ouvre un registre nominatif d'inscription volontaire. Les personnes fragiles, seules durant l'été, sont invitées à s'inscrire au 04 76 60 74 12. L'inscription sur le registre peut également être effectuée par les proches.

En soutien aux initiatives d'habitants

Vous avez un projet pour votre quartier ? N'hésitez plus, le Fonds de participation des habitants peut vous donner un coup de pouce financier.



Rencontre au jardin partagé à Renaudie.

Une batucada familiale, une soirée orientale à la maison de quartier Louis Aragon, du matériel pour le jardin partagé à Renaudie et une sortie piscine en groupe. Ce sont autant de projets qui

ont vu le jour grâce au soutien financier du Fonds de participation des habitants, FPH*, et qui ont insufflé un peu de vie dans un quartier et créé des moments de partage. Dans la commune, deux

structures portent le FPH : le Conseil citoyen pour les projets imaginés sur le secteur Quartier politique de la ville (QPV), à savoir Renaudie - Champberton - La Plaine ; et la MJC Bulles d'Hères pour le

reste du territoire. Mais c'est un comité d'attribution, composé d'habitants, qui débat et vote l'octroi ou non d'une subvention. Les conditions ? Faire partie d'un groupe d'au moins deux personnes et présenter un projet collectif (culturel, sportif, de loisirs...). Les démarches à suivre sont simples pour faciliter et encourager les Martinérois à s'emparer de cet outil d'éducation populaire. // SY

*Financé par la ville à hauteur de 6 000 € et 2 000 € par l'État.

Contacts : 04 76 42 70 85 (MJC Bulles d'Hères) et conseil.citoyen.smh@gmail.com (Conseil citoyen).

L'intérêt des élèves : une priorité

**Dédoubllement des CP,
rythmes scolaires.
Qu'en est-il de la réorganisation
de l'école pour la rentrée prochaine ?**

À la rentrée, les écoles classées en Réseaux d'éducation prioritaire (REP) verront leurs classes de CP dédoublées. Ce dispositif, voulu par le gouvernement afin de lutter contre les difficultés scolaires, permet de réduire les effectifs des classes qui ne devront pas dépasser une douzaine d'élèves. Les groupes scolaires Joliot-Curie, Paul Langevin, Henri Barbusse et Voltaire sont concernés, avec deux classes en plus à Paul Langevin et une supplémentaire dans les autres écoles. Alléger les classes nécessite de trouver des locaux supplémentaires. Saint-Martin-d'Hères a toujours placé les conditions d'accueil des enfants au cœur de ses préoccupations, avec des programmes ambitieux de reconstruction, réhabilitation, agrandissement. De ce fait, ces dédoubllements pourront s'effectuer dans des conditions optimales. Par ailleurs, un budget de 20 000 € est consacré à l'aménagement des nouvelles classes. Une réforme



qui devrait s'étendre aux classes de CE1 à la rentrée 2019-2020. En revanche, la ville reste vigilante afin que ces dédoubllements n'entraînent pas une hausse des effectifs dans les autres écoles de la commune ou remettent en cause la scolarisation des enfants de moins de trois ans (la réforme ne prévoyant pas d'enseignants supplémentaires).

**Les enfants iront à l'école
4 jours et demi**

Autre actualité, la possibilité donnée aux villes de revenir à la semaine de quatre jours. Saint-Martin-d'Hères s'est engagée avec Échirolles, Grenoble et Pont-de-Claix dans une réflexion globale. Des

réunions avec des parents d'élèves, des rencontres avec les directeurs d'écoles, le personnel éducatif, ont été organisées. Des temps d'échange essentiels pour répondre au mieux à un enjeu de taille : quelle meilleure organisation du temps scolaire donner aux enfants ? Le retour à la semaine de quatre jours pose un certain nombre de questionnements, notamment sur la concentration du temps scolaire qui peut être défavorable à l'apprentissage. Les matinées étant les moments les plus propices pour apprendre, la commune a décidé de maintenir la semaine d'école sur 4 jours et demi à la rentrée. En parallèle, la ville réaffirme son engagement qualitatif

MÉTROPOLE

Police de l'environnement et haut débit

Dans sa séance du 25 mai, le Conseil métropolitain a adopté une délibération afin de solliciter l'avis des communes de la Métro sur la création d'une police métropolitaine de l'environnement. Le schéma directeur, adopté en 2017, fixe des objectifs ambitieux de réduction et de valorisation des déchets. Il prévoit par exemple une redevance afin de lutter contre les dépôts sauvages et le non-respect du règlement de collecte. Celle-ci sera expérimentée en 2019, pour une mise en place en 2020. Le

président de la Métropole est titulaire du pouvoir de police spécial relatif à la collecte des déchets ménagers, sans pour autant disposer d'un pouvoir de sanction. Il existe uniquement des sanctions pénales en la matière, donc relevant du maire. Sachant que les policiers municipaux sont déjà fortement sollicités, il est apparu judicieux de créer une police métropolitaine de l'environnement. Elle interviendra sous l'autorité fonctionnelle des maires par voie de convention de mise à disposition.

Dans l'immédiat, un effectif de quatre agents est envisagé, pour une entrée en activité à l'été 2019. Les communes membres sont invitées à délibérer prochainement.

**Étendre le très haut débit
métropolitain**

Une délibération a été adoptée sur des conventions avec le Conseil départemental, en tant que représentant du GFU département (Groupes fermés d'utilisateurs), relatives à la mise à disposition des réseaux très hauts débits métropolitains. Dans le cadre de la



La Métro va créer une police métropolitaine

programmation 2018, le raccordement de 35 nouveaux sites est acté, comme les collèges Fernand Léger et Henri Wallon, ainsi que le lycée



concernant les temps péri et extrascolaires (professionnalisation du personnel, qualité pédagogique des activités proposées...). Actuellement, une réflexion est également menée autour de l'amélioration de la qualité d'accueil durant la pause méridienne. L'objectif pour la ville étant de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants durant le temps scolaire et extrascolaire. // GC



de l'environnement.

Pablo Neruda à Saint-Martin-d'Hères. // GC

L'intégralité des délibérations sur www.lametro.fr

Conseil municipal du 29 mai

Les travaux suivent leur cours

La mise en accessibilité de la maison de quartier Fernand Texier se poursuit tandis que la ville continue de s'investir dans une politique de l'habitat accessible à tous.

La ville et l'association Un toit pour tous ont signé une convention pour la création d'un logement locatif social de type PLAI* sur la résidence Malfangeat. La ville accorde à l'association une aide à la pierre de 11 000 € pour ce logement T4 dont le loyer sera minoré. Cette opération fait suite à la proposition d'achat d'un logement à un copropriétaire en

situation fragilisée. Un toit pour tous et Saint-Martin-d'Hères s'engagent à le maintenir dans l'appartement et à lui appliquer un loyer modéré.

La mise en accessibilité se poursuit

Des travaux sont nécessaires pour permettre la bonne poursuite du chantier de mise en accessibilité de la maison de quartier Fernand Texier. En vue de créer des sanitaires aménagés pouvant accueillir des personnes handicapées et à mobilité réduite, une cloison a dû être abattue, des faïences rajoutées et le plafond suspendu réparé. // SY

**Prêt locatif aidé d'intégration, logement réservé aux personnes en situation de grande précarité.*

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se tiendra jeudi 28 juin à 18 h en Maison communale

Sécurité routière, les jeunes en première ligne

Réalisation d'un jeu de l'Oie, sortie à la piste routière, ou encore pour certains, passage du permis AM (permis cyclomoteur et voiturette), plus de 220 jeunes Martinérois ont été sensibilisés de différentes façons à la sécurité routière. Un projet lancé par le service municipal prévention et médiation et la MJC Bulles d'Hères, dans le cadre du Plan départemental d'action et de sécurité routière, en lien avec différents partenaires (centre de loisirs jeunes de la police nationale, direction départementale des territoires, Éducation nationale). Un groupe de neuf jeunes, recrutés dans les trois collèges de la commune, ont été formés aux problématiques de sécurité routière et à la conduite des deux-roues. Ils ont également réalisé le jeu de l'Oie que se sont appropriés les collégiens de Fernand Léger et Édouard Vaillant lors des journées de sensibilisation. // GC



Les collégiens de F. Léger ont, entre autres, testé les lunettes simulant la vue en état d'ivresse.



ALERTE AUTOMATISÉE

Dans le cadre des risques encourus par notre commune (inondation, glissement de terrain, rupture de grand barrage, séisme...) et afin d'assurer au mieux la sécurité des habitants, la commune s'est dotée d'un système d'alerte automatisée à la population. Pour s'inscrire, rendez-vous sur saintmartindheres.fr > Cadre de vie > Environnement > Les risques majeurs

Président de la Banque alimentaire de l'Isère

Lutte contre le gaspillage alimentaire, partage, don, gratuité, bénévolat et mécénat sont les principes fondateurs de la Banque alimentaire. Christian Chédru revient sur le fonctionnement de cette association qui distribue en Isère près de 2 000 tonnes de nourriture chaque année.



De la ramasse à la distribution, l'engagement au quotidien

Comment fonctionne la Banque alimentaire Iséroise (BAI) ?

Christian Chédru : L'association existe depuis 35 ans. Elle agit principalement sur deux axes : lutter contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire. 170 bénévoles permanents et 5 salariés à temps plein œuvrent en ce sens. Chaque jour, les bénévoles récupèrent et trient des denrées alimentaires fraîches auprès des grandes surfaces, aliments qui, si nous n'étions pas là, seraient détruits. Il s'agit de la ramasse. Cela représente 51 % des denrées récoltées. Nous avons également des dons réguliers des industries agroalimentaires (14 %), de l'Union européenne (produits secs, conserves, huile, sucre, etc.) via le FEAD (Fonds européen d'aide aux démunis). Enfin, nous organisons une fois par an une collecte auprès du public, le dernier week-end de novembre. Cet appel à la générosité de la population nous apporte environ 10 % du total des denrées distribuées. En 2017, nous avons récolté 2 000 tonnes de produits alimentaires. La nourriture récoltée chaque jour est acheminée par camions frigorifiques dans notre entrepôt afin d'y être triée, rangée, pesée puis récupérée par les 90 associations partenaires qui vont la remettre aux bénéficiaires.

Qui sont les bénéficiaires de la Banque alimentaire ?

Christian Chédru : Le contexte conjoncturel actuel est difficile. En Isère, plus de 10 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 800 € par mois. Au total, 5 800 personnes bénéficient d'une aide alimentaire. Chaque bénéficiaire reçoit 6,4 kg de nourriture par semaine. Il s'agit de retraités, de femmes seules avec des enfants, de travailleurs à temps partiel, de demandeurs d'emplois, d'étudiants. Chaque jour, du lundi au jeudi, une vingtaine d'associations vient récupérer les denrées. Avec des structures municipales comme

des CCAS, elles sont toutes habilitées à faire de la distribution alimentaire. Quant aux bénévoles de la BAI, ce sont souvent des retraités qui, après un parcours découverte au sein de l'association, décident des missions qu'ils souhaitent accomplir.

Vous avez mis en place un nouveau concept, la cuisine 3 étoiles solidaire. De quoi s'agit-il ?

Christian Chédru : Les bénévoles récoltent des produits carnés qui ont une durée de vie courte, avec une Date limite de consommation (DLC) du jour. La difficulté était de les trier puis de les renvoyer très rapidement vers les associations. Pour surmonter ce défi, la Banque alimentaire de l'Isère a eu l'idée de créer une cuisine afin de transformer ces denrées. Nous confectifions ainsi des plats à partir de viande et autres aliments mis au rebut. Il s'agit d'un concept original, unique en France. On cuisine, on confectifonne et on refroidit ces plats, nous gagnons ainsi cinq jours de consommation. 100 000 repas sont préparés chaque année et 50 tonnes de viande sauvées de la destruction. Le Conseil départemental de l'Isère nous met à disposition les locaux au sein du collège Marc Sangnier de Seyssins. Un chef cuisinier a été embauché, aidé par des bénévoles et des élèves de plusieurs écoles hôtelières.

Nous avons en parallèle mis en place l'atelier confitures solidaires avec des bénéficiaires et des bénévoles, encadrés par une diététicienne. Un autre axe que je souhaiterais plus développer encore, celui de la santé. C'est en ce sens que nous allons lancer un partenariat avec l'AFD* afin de proposer des tests de glycémie et des actions de sensibilisation autour de l'équilibre nutritionnel. La vocation de la Banque alimentaire est d'accompagner globalement, d'agir sur plusieurs plans. Distribuer de la nourriture, c'est aussi parler du mieux manger afin de prendre soin de sa santé. // Propos recueillis par GC

*Association française des diabétiques.



La grimpe a ses adeptes !

Mercredi 16 mai, le gymnase Jean-Pierre Boy a accueilli la 5^e Rencontre d'escalade de l'École municipale des sports (EMS). Enfants, jeunes, adultes, seniors, porteurs de handicap – ou pas – ont pu s'essayer à ce sport après s'être familiarisés avec les premières techniques de sécurité que sont l'encordement et l'assurance. Au total, 157 personnes âgées de 4 à 62 ans se sont élancées pour tenter de graver le mur haut de onze mètres.





Cette idée de la Résistance...

En raison de la pluie, c'est en salle du Conseil municipal que la Journée nationale de la Résistance a été commémorée lundi 28 mai. En présence de Denise Meunier, ancienne résistante FTPF⁽¹⁾ et présidente de l'Anacr Isère⁽²⁾, des membres du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères, et d'élus, le maire, David Queiros, a rappelé le courage de ces femmes et de ces hommes qui ont combattu le joug nazi. Un moment solennel pour revenir sur les valeurs portées par le programme du Conseil national de la Résistance comme la défense de la République, la justice, la solidarité et la tolérance.

⁽¹⁾Francs-tireurs et partisans français.

⁽²⁾Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance.

Festival des Arts du récit : de la bouche aux oreilles...

Du 10 au 25 mai, le conte s'est arrêté à Saint-Martin-d'Hères lors de la 31^e édition du Festival des Arts du récit. Sur la place publique, dans l'ambiance feutrée de l'espace Paul Langevin de la médiathèque, sur la scène de l'Espace culturel René Proby..., conteuses et conteurs sont venus au plus près des habitants transmettre et partager histoires séculaires ou contemporaines par la magie de l'oralité. De la bouche aux oreilles, la parole s'est envolée, suscitant l'imaginaire, provoquant rires et émotions... Comme à la maison de quartier Fernand Texier où Le blues de la guêpe d'Aimée de la Salle s'est de surcroît fait chant et musique...



En roues libres

Vélos, trottinettes, remorques et autres objets roulants non motorisés s'étaient donné rendez-vous au parc des abeilles, lundi 17 mai. L'association Le p'tit sou de Péri a fait déambuler sa Vélo parade en écho à l'opération "Allons à l'école à vélo", organisée le même jour par l'ADTC (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise). La fête s'est poursuivie avec des ateliers ludiques autour du vélo et un apéro-concert.



L'expression artistique pour retrouver confiance en soi

Initiée par la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) et animée par la plasticienne Muriel Jantzen, des travailleurs sociaux et un conseiller emploi, l'exposition collective DÉCLICS (Développement, employabilité, compétences, liens, collectifs solidaires) était à voir jusqu'au 2 juin à l'espace Paul Langevin de la médiathèque. Ces textes et peintures présentés au public sont le fruit d'un travail débuté fin janvier par un groupe de femmes et d'hommes orientés par leur référent dans le cadre du RSA qui souhaitent reprendre confiance en eux et retrouver une dynamique.



Éclosion de poèmes

La poésie s'est invitée dans divers lieux de la ville suite au projet d'écriture porté par la médiathèque, "Ambassadeurs de la paix : à vos stylos citoyens !" mené par douze classes du CE2 au CM2 durant l'année scolaire. Avec la complicité d'intervenants de la Maison de la poésie Rhône-Alpes, chaque enfant a ainsi apporté sa rime autour de la citoyenneté, du vivre ensemble, de la paix. Mis en musique par les musiciens Les passeurs, les jeunes poètes ont déclamé leurs vers à la salle Ambroise Croizat devant un public conquis. Par ailleurs, les poèmes, illustrés par des élèves de l'école Henri Barbusse, accompagnés par le service prévention et L'école de la paix, ont été exposés dans les espaces Romain Rolland⁽¹⁾ et André Malraux⁽²⁾ de la médiathèque.



L'opéra s'invite aux balcons de la résidence Henri Wallon

Samedi 2 juin, fin d'après-midi. Un magnifique taureau prêt à en découdre trône au pied des immeubles de la résidence Henri Wallon. La voix de Escamillo, le flamboyant torero de Carmen, s'élève... Le quartier résonne des extraits du célèbre opéra de Georges Bizet. L'événement "Musiques aux balcons" proposé par l'Opac 38 en partenariat avec la Fabrique Opéra de Grenoble a offert au public une parenthèse musicale originale qui n'est pas sans rappeler l'Italie où l'art lyrique est populaire et s'invite volontiers dans l'espace public.



Un Forum pour travailler et s'évader

Le Forum vacances et jobs d'été a accueilli pas moins de 523 personnes, dont 40 % de mineurs. En plus du Pôle jeunesse – organisateur de l'événement – et de ses dispositifs dédiés, de nombreux partenaires étaient présents pour informer et proposer aux visiteurs opportunités de vacances et de travail pendant l'été, dont Pôle Emploi, la MJC Bulles d'Hères et le service municipal des activités physiques et sportives. Autant d'interlocuteurs venus conseiller et accompagner les jeunes dans leur recherche de travail estival et/ou d'évasion.



Manger c'est b

Chaque année, les Français jettent en moyenne trente kilos de nourriture, dont sept qui n'ont jamais été déballés. Un comportement reproduit par les enfants jusque dans les restaurants scolaires.

Rien qu'à Saint-Martin-d'Hères, l'équivalent de 100 000 repas partent à la poubelle chaque



Plats astucieux pour ne pas jeter

Crêpes, omelettes, tajines, quiches, compotes... sont de bons compromis pour "passer" les restes, vider les stocks et faire des économies !



À l'heure du déjeuner au restaurant scolaire Joliot-Curie.

Les boulangeries s'engagent !

Porteur du Bon plan du développement durable et de sa thématique "Manger c'est bien, jeter ça craint !", le service municipal environnement accompagne depuis plusieurs mois la mise en œuvre d'actions. Il était aussi aux manettes de la campagne menée en direction des boulangeries de la commune, avec la complicité active des commerçants.



Avec le pain, c'est jamais perdu !

Pain, sandwiches, viennoiseries et autres gourmandises sucrées et salées... 82 % des boulangeries de la commune font don de leurs invendus à des associations ou à des clients ! C'est ce qui ressort d'une enquête conduite en février et mars par le service environnement dans le cadre d'une campagne destinée à trouver des pistes pour accompagner les boulangeries dans la gestion de leurs invendus et répondre à leurs besoins.

Une initiative originale et appréciée des commerçants qui ont volontiers joué le jeu des questions/réponses. Parmi les premières actions proposées pour les aider à aller plus loin,

une "Boîte à outils". Un document rappelant en introduction que « dans le monde, un tiers de la production alimentaire est perdue ou jetée » et recensant les contacts des entreprises spécialisées et des associations caritatives locales ainsi que les applications utiles pour signaler les surplus et les écouler plus facilement (dons, prix réduits). Une "charte anti-gaspi" leur a également été proposée. Apposée sur leur devanture, elle signale aux clients l'engagement de leur commerçant et précise les mesures prises pour lutter contre le gaspillage. Enfin, chaque boulangerie a reçu des exemplaires du livret de recettes *Le pain n'en perdez pas une miette* édité par Grenoble-Alpes Métropole. Un fascicule à destination des clients regroupant sept idées pour cuisiner le pain dur. // NP

La campagne fait des émules

Enquête, charte anti-gaspi, "Boîte à outils" pour aider les boulangeries à lutter contre le gaspillage : la campagne martinénoise va s'étendre dans d'autres communes de la Métropole.

...ien, jeter ça craint !

année. Alors la lutte anti-gaspi, tout le monde est pour mais personne ne sait par où commencer. En attendant que les pouvoirs publics réagissent face au raccourcissement injustifié des dates limites de consommation par les industriels et aux autres aberrations marketing du marché (qui écarte les aliments non calibrés

et moches pourtant consommables !), les initiatives locales se multiplient. Il existe pour les particuliers des gestes simples à adopter et pour les collectivités des actions à mettre en place. La ville s'y met et fait bouger ses pratiques pour contribuer à cette démarche éthique, écologique et économique. // SY

Acheter malin et responsable

- Ne pas faire ses courses en ayant faim.
- Faire une liste au préalable.
- Acheter les quantités correspondant aux besoins.
- Privilégier les circuits courts.
- Utiliser les réserves avant de se réapprovisionner.

Restauration scolaire

Halte au gâchis !

Partenaire de l'opération nationale "1 000 restaurants scolaires contre le gaspillage alimentaire", la ville déploie des actions pour limiter le gâchis.



Pesée pour quantifier le gaspillage du pain à l'école Paul Langevin.

La halte au gâchis a débuté au mois de mars dans trois restaurants scolaires pilotes – Voltaire, Paul Eluard et Paul Langevin – par une campagne de pesée des

déchets*. Le constat est sans appel : 30 % des quantités préparées finissent à la poubelle. Soit 140 grammes par enfant et par repas.

Depuis, le service environnement accompagne les différents acteurs municipaux de la chaîne alimentaire afin de mettre en place des actions. Et ce dès l'inscription avec, entre autres, l'instauration d'un troisième menu sans viande, les déchets carnassiers représentant le gros du gaspillage. Les écoles sont également invitées à signaler bien à l'avance

les sorties impliquant l'annulation des repas.

Du côté de la cuisine centrale, qui produit et livre chaque jour 2 000 repas à destination des écoliers, les commandes sont planifiées au plus près ; avec des produits de préférence locaux et des grammages adaptés aux tout-petits. Quant aux aliments de la veille non consommés, certains – comme les fruits – sont transformés par les agents de restauration et proposés aux enfants le lendemain en apéritif ou utilisés lors d'un atelier cuisine

pendant le temps périscolaire. Les animateurs, Atsem, et autres intervenants sur ce temps méridien, ont d'ailleurs été formés pour sensibiliser les enfants, les inciter à goûter et répondre à leurs questions. Autant d'actions qui, si elles s'avèrent efficaces, se généraliseront dès septembre. // SY

*Effectuée du 5 au 9 mars. N'ont pas été comptabilisés les restes non consommables (trognons, os...).



2 000 repas sont cuisinés chaque jour pour les écoliers. Les actions anti-gaspillage efficaces seront généralisées dans tous les restaurants scolaires dès septembre.

Le CCAS en actions

La durabilité dans les assiettes !

Aller vers une alimentation plus respectueuse de l'environnement, plus diversifiée et moins gaspiller sont indispensables pour la planète, la santé et le budget. Face à ce défi collectif, le CCAS, avec le soutien du service environnement, mène des actions variées afin de sensibiliser les habitants.

En moyenne, chaque Français jette l'équivalent d'un repas à la poubelle toutes les semaines. Parallèlement, l'alimentation représente environ 23 % du budget des familles avec une augmentation des prix à la consommation de 6 % entre 2010 et 2015*. Face à ces constats, moins gaspiller et mieux se nourrir s'avèrent essentiels. Un enjeu que s'est approprié le CCAS en déployant des actions auprès des habitants autour du gaspillage alimentaire et du mieux manger.



Printemps des marchés avec des recettes anti-gaspi au marché Paul Eluard...

De l'achat aux fourneaux ou comment manger durable !

Ateliers cuisine pour moins jeter, apéro objectif zéro déchet, confitures et paniers solidaires, jardins partagés bio sont autant d'initiatives mises en place dans les maisons de quartier pour à la fois moins gaspiller et mieux cuisiner. Tenir compte de la saisonnalité des fruits et des légumes, de l'équilibre nutritionnel, s'approprier l'art d'accommoder les restes, sont parmi les bonnes pratiques à adopter. Les ateliers cuisine sont l'occasion de découvrir des astuces anti-gaspi et d'échanger sur la diversification des repas. Comme penser par exemple aux légumineuses pour remplacer la viande, puisque qu'elles sont moins onéreuses et moins polluantes. Les marchés de Champberton et Paul Eluard se sont aussi mis à l'heure anti-gaspi lors du Printemps des Marchés porté par la Métro. Des animations étaient proposées par les

maisons de quartier Paul Bert et Louis Aragon : petit déj' à base de pain perdu préparé par des habitants, fabrication de smoothies avec des fruits invendus et un vélo ! Ou encore jeu autour des fruits et légumes de saisons. Des initiatives variées afin d'aller vers une alimentation plus durable qui impacte moins l'environnement et contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en allégeant le budget. // GC

*www.egalimentation.gouv.fr/profile/etatsgenerauxdelalimentation



... et la fabrication de smoothies en pédalant sur un vélo au marché Champberton.

Ne pas laisser se perdre les aliments

- Bien les ranger dans le réfrigérateur : les plus fragiles à l'étagère la plus froide et ceux qui ont la DLC la plus courte devant les autres.
- Bien doser les quantités.
- Accommoder les restes.
- Congeler les produits (cuits ou crus) non consommés.

Plein feu sur les inégalités

Avec la complicité de l'association la Pagaille et la MJC Bulles d'Hères, en partenariat avec le CCAS, une quarantaine d'habitants se sont prêtés au jeu du repas insolent dans les maisons de quartier Fernand Texier et Louis Aragon. Une animation gustative et participative illustrant les inégalités Nord-Sud, où quand certains surconsomment et donc gaspillent, d'autres souffrent et meurent de malnutrition. Durant ce repas atypique, les convives se repartissent en fonction de la densité de la population mondiale réelle sur les différentes aires géostratégiques définies. Puis, ils composent eux-mêmes les décisions qui modifieront le destin du monde. Ce jeu met ainsi en lumière les inégalités à l'échelle de la planète et incite à s'interroger sur l'organisation actuelle des grandes instances économiques internationales. Il s'agit d'une mise en situation concrète des inégalités de ressources disponibles à travers le monde. Une animation qui amène à réfléchir à partir



de données avérées sur les inégalités, d'en débattre et donc de développer un regard critique sur l'organisation actuelle des relations internationales. À l'issue de la partie, les habitants ont partagé leurs impressions et un repas tout en découvrant l'exposition photo instructive de Peter Menzel, *Hungry Planet : What the World Eats* (Ce que mange le monde). Un état de lieux photographique des déséquilibres alimentaires, où 30 familles issues de 24 pays sont mises en scène avec leurs rations de nourriture hebdomadaire. // GC

Passez aux pois ?

Chiche !

Pour se nourrir de manière équilibrée, durable et diversifiée, il est possible de remplacer régulièrement la viande par des légumineuses : lentilles, pois, haricots secs...

De la solidarité plein les pots

Rien de plus banal qu'un pot de confiture. Mais dans les maisons de quartier Gabriel Péri et Fernand Texier, une bonne dose de solidarité vient s'ajouter aux ingrédients.



Lors de l'atelier du 1^{er} juin à la maison de quartier Gabriel Péri.

A une grande question – le gaspillage alimentaire –, des habitants ont choisi d'apporter une réponse simple et créative. Idée de base : récupérer des fruits, les transformer en confitures et les proposer au troc. Repris par le CCAS et les équipes de proximité, le projet s'est étoffé et une belle chaîne de solidarité s'est mise en place. Première étape : une fois par mois, des maraîchers du marché Champberton ainsi que la coopérative l'Équitable offrent des fruits invendus. Dans un deuxième temps, une dizaine de bénévoles s'active à la fabrication des confitures.

Si l'on respecte règles et processus, l'imagination invente de joyeux mélanges lors de l'atelier.

Les pots sont ensuite dûment chapeautés, décorés et exposés dans les maisons de quartier et au CCAS. Vient l'étape du troc : tout un chacun peut venir récupérer un ou plusieurs pots en échange de produits non périssables ou d'articles d'hygiène. Ceux-ci sont remis enfin aux associations caritatives. // DM

Prochain atelier, ouvert à tous, vendredi 6 juillet, de 9 h 30 à 15 h, à la maison de quartier Fernand Texier.

DLC et DDM, késako ! ?

L'UFC-Que Choisir revient sur la différence entre DLC et DDM. Explications. La DLC (Date limite de consommation) figure sur les produits frais, et indique la date à ne pas dépasser pour des raisons de sécurité sanitaire : elle s'exprime sous la forme de la mention "à consommer avant". L'UFC-Que choisir souligne que les DLC se raccourcissent de plus en plus, souvent pour des raisons marketing. La DDM (Date de durabilité minimale, ex-date limite d'utilisation optimale ou DLUO), n'indique pas la date à partir de laquelle le produit n'est plus consommable, mais la date à partir de laquelle ses caractéristiques telles que le goût, l'odeur, ou la texture sont susceptibles d'évoluer. La DDM se caractérise par l'expression "À consommer de préférence avant le...". Il est possible de manger sans aucun risque pour la santé tout produit qui aurait dépassé ce type de date. // GC



DR

Marie-Christine
Laghrou



Adjointe à l'action sociale,
vice-présidente du CCAS

« Soutenir le développement de solidarité et accompagner le changement est l'un des axes politiques déterminé dès 2014 pour le secteur action sociale de proximité du CCAS. C'est donc tout naturellement qu'il s'est saisi de la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire lancée par la ville. Une occasion de sensibiliser les habitants à cette problématique dont l'impact est économique, social et environnemental, de leur donner les outils leur permettant de revoir leurs habitudes de consommation, de les inciter à adopter d'autres comportements. Les conséquences du gaspillage alimentaire représentent sur les budgets des familles un coût de 240 € par an et par personne. Un coût non négligeable dans l'économie familiale quand on sait qu'en France une personne sur dix a du mal à se nourrir correctement et qu'à long terme la sécurité alimentaire de tous sera remise en question. C'est avec ces objectifs, et en pensant aux ressources naturelles qui s'épuisent et pour lesquelles chacun peut agir à son niveau que nous avons mis en place des actions pérennes comme les confitures solidaires réalisées à partir de fruits considérés impropres à la vente par la grande distribution ou encore les paniers solidaires avec des tarifs au quotient familial. Depuis le mois de mai et jusqu'en juillet, des ateliers ponctuels sont organisés sur le thème de l'alimentation. On peut y découvrir, par exemple, que certaines épiluchures peuvent être cuisinées et avoir des saveurs propres ! » // Propos recueillis par NP

Christophe
Bresson



Conseiller délégué
à l'environnement
et la restauration scolaire

« Nous avons abordé la thématique du gaspillage alimentaire sous deux angles. En interne dans trois restaurants scolaires, avec des équipes fortement impliquées et que je salue. C'est grâce à eux que l'expérimentation va être généralisée dès la rentrée. Ce travail est un véritable enjeu du point de vue de la qualité du service public : s'il y a du gaspillage, c'est peut-être que nous ne sommes pas en phase avec la demande. On peut donc s'améliorer et tout le monde y gagnera ! C'est aussi un enjeu de développement durable : les modes intensifs de production agricole ont des impacts extrêmement négatifs sur notre environnement et l'écosystème. Il est donc important d'agir : s'il faut diminuer la quantité de certains produits peu ou pas consommés, diminuons. S'il faut améliorer la qualité, faisons-le ! Faisons en sorte au final d'avoir une demande qui soit en face d'une offre. L'autre angle de travail s'est réalisé dans le cadre du Bon plan du développement durable, avec la volonté d'être en synergie avec l'action que l'on mène à long terme et un travail d'éducation, de sensibilisation du grand public autour de cette thématique programmée avec le comité de partenaires, dont certains avaient déjà déployé des actions. Impulser des changements d'habitudes, accompagner la population dans la lutte contre le gaspillage alimentaire chez soi, c'est aussi retrouver un peu de qualité de vie, de pouvoir d'achat. » // Propos recueillis par NP

Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise
Faivre

La politique du contrôle

La municipalité de SMH accentue encore l'affaiblissement de la démocratie : de nombreux habitants ainsi que des élus écrivent au Maire, ... mais attendent toujours une réponse. C'est inacceptable ! Mépris ? Surtout refus d'entendre ce qui ne

va pas dans leur sens.

Regardez, pour Neyrpic, pas une seule proposition des citoyens n'a été retenue pour améliorer le projet. Mais, plus grave encore : cette municipalité estime normal de contrôler l'expression d'associations. Pour exemple, elle n'a pas voté le financement de l'AHGGLO, fédération des unions de quartiers de la métropole, parce que celle-ci avait diffusé des critiques sur Neyrpic (voir vidéo en ligne du conseil métropolitain du 6 avril). Dans la page « expression politique », le système n'obéit pas aux mêmes règles selon les groupes : la majorité s'octroie des délais supplémentaires et, de fait, le droit de réponse qu'elle refuse aux autres. Par ailleurs, il est inadmissible que des insultes et des faits mensongers soient écrits sur notre groupe.

Il est difficile de participer et d'être entendu dans le monde politique sauf à instaurer des droits d'investigation, des modalités de pouvoir citoyen, des actions et budgets participatifs et à respecter les droits de l'opposition, critères de notre démocratie. Nous sommes inquiets car c'est par l'écoute, par la réflexion et la prise de décision ensemble, avec des citoyens actifs, qu'on peut faire une ville dynamique, agréable à vivre pour tous.

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

Un an déjà :

stoppons le massacre de Macron

En Mai 2017, nous avons assisté à une élection présidentielle qui a vu la victoire de la Finance. Déjà avec Hollande, nous avons eu un quinquennat anti-collectivités (baisse des dotations), anti-travailleurs (cadeau fiscal aux entreprises, Cice, Loi El Khomri) ou encore guerrier (Mali, Syrie, Centre Afrique). Mais Macron bat tous les records en moins d'un an :

- Casse du code travail : Plafonnement des indemnités prud'homales, précarisation du CDI, simplification du licenciement.
 - Casse de la sécurité sociale avec la baisse des cotisations salariales qui est une partie de son financement.
 - Baisse du pouvoir d'achat en augmentant la CSG, en baissant les APL. Tous les âges sont touchés.
 - Cadeaux aux plus riches et aux entreprises avec la suppression de l'Impôt Sur la Fortune et la poursuite du CICE et baisse d'impôt sur les sociétés (33% à 25%).
 - Casse de la SNCF avec le "pacte ferroviaire" en privatisant l'outil national, en ouvrant à la concurrence.
 - Casse de l'université avec la poursuite des pôles d'excellences, la modification de post bac pour les lycéens et la loi ORE.
 - Augmentation du budget de la défense préférant ainsi la guerre (avec l'achat de rafales à Dassault) que de financer les collectivités et les services publics de proximité.
- À Saint-Martin-d'Hères, beaucoup d'habitants sont et vont continuer à être victimes de la politique libérale. Or, nos citoyens ont besoin de services publics de proximité et pour cela, il faut combattre Macron.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed
Gafsi

SMH MENSUEL : LE COUAC !

Comme vous avez pu le constater lors de deux derniers mois notre groupe n'a pas eu son expression dans le mensuel (SMH) de la commune.

En effet si la première fois il y a eu un retard de notre part suite à une erreur technique, notre expression pour le mois de Mai a bien été remise en temps et en heure voulue au service municipaux.

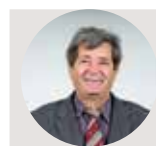
La personne chargée de transmettre notre écrit étant en congé et sa remplaçante en maladie notre texte n'a de ce fait tout simplement pas été remis au service communication.

Depuis des années lorsque cela est le cas, nous sommes alerté par voie téléphonique ou bien par message Sms afin de remédier à la situation le cas échéant, mais cela n'a pas été le cas cette fois-ci. Nous espérons que cette situation désagréable pour nous, mais aussi pour les martinéens qui nous suivent et qui nous ont fait la remarque de cette absence, ne se reproduira plus. L'opposition martinéenne dont nous faisons parti, n'a que très peu de support médiatique dans lesquelles nous pouvons nous exprimer et il serait dommageable que nous soyons privé du seul, issue de la mairie de Saint Martin d'Hères.

Nous continuerons comme nous l'avons toujours fait d'assumer notre fonction d'élus communaux mais aussi métropolitain, afin de vous faire remonter toutes les informations inhérentes à notre territoires. Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tous renseignements ou demandes complémentaires.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

Une résistante toujours active

A Saint-Martin-d'Hères, nous avons la chance d'avoir des personnes qui ont défendu et qui défendent toujours l'honneur de la France, le respect de la démocratie et la solidarité. Je pense plus particulièrement à une jeune centenaire, Madame

Denise Meunier, Résistante, Francs-tireurs et partisans français (FTPF) et Présidente de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance de l'Isère (Anacr).

Présente à toutes les commémorations, elle a des discours poignants, des citations fortes et nous rappelle au devoir de mémoires envers celles et ceux qui se sont battus et qui sont tombés pour la France.

Aujourd'hui, elle continue à se battre pour défendre les valeurs de la démocratie et nous mettre en garde contre la montée du nationalisme en Europe et en France, tous ces combats auxquels nous, militants et élu(e)s socialistes, adhérons pleinement. Merci Madame Meunier.

Aussi, nous souhaitons lancer un appel afin que tous les Martinérois, jeunes et moins jeunes, se mobilisent pour lutter contre la montée des populismes et participer activement aux cérémonies commémoratives.

Les élu(e)s socialistes souhaitent vous rencontrer et dialoguer, dans toutes les manifestations qu'elles soient municipales ou nationales. Nous restons à votre écoute.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanaz

Cette situation nous tord le ventre !

Le samedi 21 avril dernier, quelques dizaines de militants extrémistes se sont retrouvés dans les Alpes avec pour objectif de bloquer les personnes migrantes et les renvoyer vers l'Italie en les mettant en

danger. Ils se sont instaurés en milice et leurs motivations sont clairement racistes.

En réaction à cela, plus de 160 personnes solidaires ont lancé un cortège spontané pour passer la frontière avec des personnes migrantes.

Contrairement aux "fachos", ces personnes se sont heurtées aux forces de l'ordre et trois d'entre elles ont été arrêtées et placées en garde à vue. Elles s'ajoutent à la très longue liste de ceux que les médias appellent « les délinquants solidaires ».

Ils viendront sûrement s'ajouter à la longue liste de victimes, de par la loi, du « délit de solidarité ». Macron et Collomb, alors que nous sommes en 2018 ne veulent rien changer. Inouï et inhumain !

Aussi, nous élu-e-s de Saint-Martin-d'Hères, comme le propose le maire de Grenoble, nous devons pousser un coup de gueule pour montrer l'absurdité de la loi. Il faut se rappeler qu'en 1973, les médecins se sont dénoncés face à l'absurdité de la loi sur l'avortement et cela a fait basculer le système, parce qu'il a été noyé par sa propre absurdité.

Les maires, qui dans le cadre de leurs actions municipales, de leurs actions publiques, sont solidaires et aident les réfugiés, sont de toutes tendances politiques, ils sont des centaines.

C'est maintenant qu'il faut agir pour faire basculer la loi.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Celui qui est redevenu locataire...

Lors du conseil municipal, les élus ont été amenés à voter la participation au rachat d'un appartement à un propriétaire en difficulté suite à des opérations de réhabilitation cofinancées par la Métro etc. Qui rachète le bien ? Un office HLM. Qui

loue le bien ? l'ancien propriétaire qui devient locataire de l'appartement.

La question n'est pas cette personne ou l'office HLM mais bien comprendre la situation. Nous avons, à SMH, un certain nombre de réhabilitation qui créent des difficultés financières aux propriétaires occupants. Exemple, si des travaux coutent 20 000 €, si 15 000 € sont subventionnés, 5 000 € sont à la charge du propriétaire. Des propriétaires ne peuvent pas les payer. Quand on n'a pas l'argent, les gens s'endettent. Cela crée des conflits dans les copropriétés. Cela finit parfois au tribunal et les biens sont vendus pour rembourser. Dans notre cas, une solution a été trouvée pour la personne. Mais qu'en est-il de l'information donnée dans les assemblées générales? Dit-on aux gens qu'il reste des frais? le montant des travaux n'est pas répercuté sur la valeur du bien si revende. Ce qui compte c'est le quartier et l'année de construction. Les travaux de réhabilitation servent à l'entretien et au confort. Les impôts locaux sont si élevés que les propriétaires ne peuvent pas provisionner des sous pour les travaux d'entretien, ça c'est une réalité. À la fin, le propriétaire a payé l'appartement, la banque, le syndic et les impôts, mais n'a plus d'appartement quand même.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-reussir@saintmartindheres.fr



Abdellaziz Guesmi

Le droit d'informer et d'être informé : une démocratie apaisée

Le citoyen-ne a le droit à une information équilibrée et pluraliste car sans une diversité des opinions, la démocratie s'affaiblit. La loi donne ainsi aux élus d'opposition le droit de s'exprimer dans le journal municipal.

Ce droit fondamental a été bafoué dans le dernier numéro de SMH ma ville : la majorité s'octroie des délais supplémentaires, par rapport à l'opposition, pour utiliser des données plus récentes et enfumer les lecteurs. Sans possibilité de répliquer. Elle verse ainsi dans la propagande, arme des régimes totalitaires défunts. Elle insulte l'intelligence des citoyen-nes. Mépris quand les amis du maire tentent de contrôler l'expression d'associations en rejetant le financement de l'AHG-GLO, parce qu'elle est hostile à Neyrpic. Brutalité quand un élu de l'opposition se fait prendre à partie par deux membres de la majorité devant un maire passif. Son silence devient permission. Interpellé par Couleurs SMH, le maire s'est drapé dans son silence habituel. Que signifient ces actes hostiles à la démocratie? Notre maire rêve-t-il d'une « démocratie illibérale »? Il s'agit plutôt d'une manifestation de fébrilité qui témoigne de son inquiétude. Les électeurs sauront lui répondre. Notre groupe appuie la réaction de Couleurs SMH et dénonce avec la plus grande fermeté ses mesquineries qui, hélas, iront crescendo à l'approche des échéances électorales. Notre attachement à l'État de droit et à la République démocratique ne peut souffrir d'aucune dérogation. D'aucune compromission.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Les Contemporaines

Derniers
T3 disponibles
à partir de
134 000€*
(Lot N°C204)
1 dernier local
à vendre



Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous connaître
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

SEBB

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Antoine Dumaitre

Il roule solidaire

Soutenu par les enfants de l'école Condorcet et le Pôle jeunesse, Antoine a pris le départ du 4L Trophy en février. Une aventure sportive et solidaire qu'il continue de partager depuis son retour. Portrait d'un jeune homme audacieux qui espère bien relever de nouveaux défis du cœur.

Antoine aime les travaux manuels. Couper du bois avec son grand-père, démonter un vélo, démonter tout court ! D'ailleurs, dès la rentrée prochaine, il étudiera la maintenance des systèmes ; « pour réparer les machines sur les lignes de production ». Dans sa chambre, deux imprimantes attendent d'être recomposées en une machine de fabrication additive ; plus connue sous le nom d'imprimante 3D. « Quand j'aurais le temps », précise-t-il. L'allure faussement nonchalante et de nature riieuse, Antoine ne se prend pas au sérieux. D'ailleurs, son aventure solidaire au 4L Trophy, il la doit à une blague qui l'a poussé à acheter sa première voiture de course, dégottée sur un site d'occasion. C'est surtout la passion pour la mécanique et « le besoin d'aider » qui l'ont motivé. Pendant près d'une année, il s'est initié à la création d'une association, à la réalisation de dossiers de presse, à la recherche de sponsors, à l'achat de matériels. Et à la préparation de la voiture. « Avec mon ami Lionel, nous avons essayé d'en faire un maximum nous-mêmes, à coups de tutoriels. On pensait vraiment s'y connaître en mécanique, mais nous ne savions rien... », confie-t-il dans un sourire. L'aide de son oncle, électricien, et de l'un de ses amis, habitué des rallyes de voitures anciennes, leur a été indispensable. « Sans eux, nous serions partis mais peut-être pas arrivés. » Ses parents et ses deux sœurs ont également « beaucoup donné de leur temps à ce projet devenu familial ».

Lundi 12 février, direction le Maroc. Le duo prend enfin la route pour une traversée de trois pays et de 6 000 kilomètres sans GPS. Quinze jours d'aventure ! Ce n'est pas un simple voyage, mais un vrai projet solidaire. Car ce qui rend Antoine le plus fier,

en plus d'avoir franchi la ligne d'arrivée, c'est d'avoir acheminé à Merzouga du matériel médical et les 70 kg de fournitures scolaires collectées par les enfants de l'école Condorcet. « Nous avons rempli notre objectif et c'est un peu grâce à eux ; ils nous ont donné un véritable coup de boost avant de partir. » Il est fier aussi d'avoir contribué à la récolte de 36 000 € et à la construction de trois nouvelles écoles.

Antoine a passé deux semaines à rouler tous les jours, à découvrir des paysages, à croiser des gens, à vivre intensément chaque instant. Comme cette nuit à Boujaloul, à 1 800 mètres d'altitude, où il a tenté de se réchauffer les pieds. En vain, il n'a pas dormi de la nuit. « Là-bas, dans certains endroits où les maison-

nettes sont faites de tôle et de terre, il faut attendre le soleil pour avoir chaud. » Alors qu'en France, il suffit de rentrer chez soi. « On se rend compte du confort dans lequel on vit. Ça remet en place. » Il évoque aussi cet outil indispensable qu'est la pelle ; pour désensabler la voiture et camoufler les toilettes improvisées en plein air. « On

revient à l'essentiel. » L'entraide, le dialogue, profiter de ce qu'on a déjà. L'envie d'aller vers les autres et de faire quelque chose d'utile a toujours guidé le jeune Martinérois. Déjà au collège, où il était ambassadeur pour l'Unicef, il avait fabriqué et revendu des accessoires. « J'avais récolté une somme dérisoire mais c'était important pour moi de donner un peu de mon temps. »

Son Trophy, il l'a gagné à sa façon. Sa 354^e position (sur 1 270) ne changera rien à sa victoire qui a le goût d'une pâtisserie orientale ; riche en saveurs, généreuse et énergétique. Des ingrédients qui nourrissent son appétit pour la vie. Il la rêve audacieuse, empreinte d'humanité et de solidarité. D'ailleurs, il est déjà à la recherche d'un autre Trophy du cœur. // SY

“ C’est surtout la passion pour la mécanique et « le besoin d’aider ». ”

Grenoble Street Art Fest

Trois artistes au pied du mur

La ville de Saint-Martin-d'Hères rejoint cette année le Grenoble Street Art Fest, dont la quatrième édition se déroule jusqu'au 1^{er} juillet. Sur les avenues Gabriel Péri, Ambroise Croizat et rue Charles Beylier trois œuvres murales vont bientôt voir le jour sous les couleurs, les rouleaux et les bombes des artistes Veks Van Hillik, Snek et Groek.

Initié par la galerie d'art Spacejunk, et coordonné par Jérôme Catz, le Grenoble Street Art Fest séduit de plus en plus par sa démarche originale, car ouverte à toutes formes d'art urbain. Pour la quatrième édition du festival, du 1^{er} juin au 1^{er} juillet, la ville de Saint-Martin-d'Hères va donc s'enrichir de trois œuvres murales. Trois lieux ont été retenus, au 100 de l'avenue Gabriel Péri, sur une façade de l'école Paul

Vaillant-Couturier donnant sur l'avenue Ambroise Croizat et rue Charles Beylier. Quant aux trois artistes invités, Veks Van Hillik, Snek et Groek ce sont trois représentants très en vue du street-art hexagonal.

Talents multiples

Veks Van Hillik, dessinateur né et peintre aux inspirations multiples, a commencé à œuvrer à Toulouse, mais on l'a vu récemment à New York ou Melbourne. De ses



fresques immenses se dégage un univers onirique, voire surréaliste, qui doit autant à une culture classique qu'aux références de la pop culture ou des jeux vidéo. Il était intervenu en 2017 sur la médiathèque Paul Eluard à Fontaine.

Quant au street-artiste grenoblois Snek, il a été lui aussi remarqué en 2017 pour *La Belle mécanique* (cours Berriat à Grenoble), une fresque au message fort sur la fragile beauté de notre planète. Son

art relève d'une fusion entre réalisme et délicates interventions calligraphiques.

Enfin, éternel curieux en quête d'expérimentation, Groek varie les techniques et les supports au gré de ses envies et de ses découvertes. « Son univers graphique est un foisonnement de formes colorées et texturées, où se mélangent figuratif et abstrait avec une solide envie de réussir à faire perdre au regardant le sujet principal de ses réalisations. » // DM

JÉRÔME CATZ

“ La participation de Saint-Martin-d'Hères renforce cette année la dimension métropolitaine du Grenoble Street Art Fest. Outre les trois fresques et l'exposition Isaac Cordal à l'Espace Vallès, il faut aussi souligner l'importante exposition Political messages consacrée à l'artiste américain Shepard Fairey à l'Espace Est sur le campus. ”



Directeur du Grenoble Street Art Fest et des espaces d'art Spacejunk



Le message béton d'Isaac Cordal

Le sculpteur espagnol Isaac Cordal est invité à l'Espace Vallès, dans le cadre du Grenoble Street Art Fest 2018. Ni bombe ni pochoir chez cet artiste singulier, mais de petites figurines qu'il installe dans des recoins de la ville – trottoirs, grilles d'égout, corniches... – et qu'il photographie. Le plus souvent, ses minuscules personnages en béton sont des hommes d'affaires avec attaché-case, sorte de petite masse grégaire illustrant les maux de nos sociétés et les périls où nous plongeons de plus en plus. Cocasses, absurdes, les situations en disent long sur la lâcheté des gouvernants face au réchauffement climatique, la corruption, l'ultralibéralisme, l'asservissement des consciences. Isaac Cordal tend à notre quotidien un miroir à la fois drôle et critique. // DM

La Comédie humaine, Espace Vallès, jusqu'au 7 juillet.

Sur tous les tons !

Pour sa 3^e édition, le Mois de la musique se déroule du 9 au 30 juin dans tous les espaces de la médiathèque. Exposition, soirées karaoké, contes et comptines, blind test et jeux de rôle... ces semaines musicales s'annoncent joyeuses et participatives !



Le Mois de la musique s'est ouvert samedi 9 juin avec un blind test à l'espace Paul Langevin.

Avec la chanson française pour principal fil conducteur, l'équipe de la médiathèque et ses partenaires ont concocté un programme tous azimuts* qui devrait réjouir petits et grands, férus de musique et néophytes...

Décalée cette année de la Quinzaine artistique du Conservatoire à rayonnement communal Érik Satie, la manifestation nouvelle formule mise sur la variété des propositions et la participation du public. Qu'on en juge un peu : tout a commencé le 9 juin avec une exposition consacrée aux grandes figures de la chanson française – façon chambre de fan – et un

blind test le même jour à l'espace Paul Langevin, complété par deux soirées karaoké. Le ton est donné : le mois sera convivial et imaginatif.

En témoignent également le jeu de rôle conçu par une étudiante du CRC Érik Satie qui animera la soirée du 22 juin, à l'espace André Malraux, ainsi que la scène ouverte dédiée à l'ukulélé à l'espace Romain Rolland.

Mention spéciale au conte musical *Méline de Chassenage* d'Éric Tasset, mis en voix et en musique par quatre mé-

diathécaires, et qui sera donné lors de quatre soirées, dans chaque espace de la médiathèque. // DM

*Programme à télécharger sur saintmartindheres.fr

UNE LISEUSE SUR MESURE

Jusqu'au 15 juillet, l'opération "Pour les beaux jours, une liseuse sur mesure", permet aux abonnés de la médiathèque de se composer une liseuse personnalisée. Plus d'infos dans les espaces de la médiathèque.

Quand la FM fait son cinéma



Le 19 juin, à l'Espace culturel René Proby, une trentaine de jeunes musiciens du Conservatoire à rayonnement communal Érik Satie présentent un petit tour en chansons et en musique dans l'histoire du cinéma.

Un spectacle-conférence-tour-de-chant concocté par un trio d'enseignants et leurs élèves.

Qui n'a pas fredonné *Singing in the rain* ou *Supercalifragilistic* -

ex-pialidocious ? La chanson et plus largement la musique sont partie prenante du cinéma.

Sur scène, trente-deux jeunes élèves en premier cycle de formation musicale entonneront quelques airs connus, retraçant ainsi une petite histoire chantée du 7^e art. Ils seront accompagnés par trois jeunes musiciens en fin de 2^e cycle – violon, clarinette, flûte – qui ont réalisé les arrangements. La classe de théâtre du CRC

Érik Satie est aussi de la partie, La FM fait son cinéma se présentant comme une conférence fantaisiste et interactive, interprétée par un quatuor d'élèves. Enfin, l'atelier de Musique assistée par ordinateur (MAO) a mis au point la bande-son de la soirée.

Ce joyeux mélange artistique reflète la volonté de l'équipe du conservatoire à rayonnement communal : donner du sens aux apprentissages par des moments forts et les mettre à l'épreuve de la scène, décloisonner les disciplines, rendre enfin la pédagogie vivante et riche en émotions. // DM

La FM fait son cinéma, mardi 19 juin à 18 h 30 et 19 h 30, Espace culturel René Proby.

Championnats de France de handball

Le GSMH-Guc sur les sommets

Double consécration en cette fin de saison pour les handballeurs du GSMH-Guc : déjà assurés de la montée en ProLigue après leur déplacement en Picardie, les Rouges et Blancs de Nationale 1 ont été sacrés champions de France après leur match victorieux face à Angers, le 26 mai dernier.



C'était soir de fête samedi 2 juin pour célébrer la victoire et la montée !

Parfois le temps semble s'accélérer et les bonnes nouvelles aussi, et en cette fin mai les handballeurs du GSMH-Guc ont été servis. Leur déplacement en Picardie leur a d'abord permis de confirmer leur montée en ProLigue lors d'un match serré (26 à 23) face à Amiens. Une montée conquise sans trop de stress au fil des derniers matches. La cerise sur le gâteau ne s'est pas fait attendre : l'équipe de N1 a en effet été sacrée championne de France de sa catégorie le 26 mai dernier. À nouveau trois points décisifs (22-19) lui ont permis de l'emporter sur

l'équipe d'Angers, au terme d'une rencontre intense et très disputée.

Petit Poucet chez les grands

Autant dire qu'une ère nouvelle s'ouvre pour cette équipe masculine qui, selon son entraîneur Aziz Benkahla, a su se consolider ces deux dernières années et atteindre une belle cohérence. La montée en ProLigue est pour les Martinéro-Grenoblois une belle consécration et un redoutable défi. « C'est un niveau très difficile, que nous aborderons avec beaucoup de modestie. »

Modeste, le budget le sera

également, le club ne pouvant atteindre le niveau financier de la plupart de ses concurrents. En revanche, le travail et le rythme seront à la hausse, avec des exigences nouvelles et une demande d'engagement encore plus forte.

Le maintien en ProLigue sera donc l'objectif du capitaine Bendjaballah et de ses coéquipiers pour la saison à venir. Dans l'immédiat, la joie est immense et l'esprit est à la fête. // DM

AZIZ BENKAHLA

“ Avec la montée de l'équipe de N1 en ProLigue, nous écrivons une belle page de l'histoire de ce club. C'est un sacré défi pour nous tous, mais nous l'aborderons avec la volonté de nous battre pour maintenir cette place. L'équipe a bien des atouts pour cela : la qualité de son engagement physique, sa belle entente et son jeu collectif. ”



entraîneur



Plongez, c'est l'été !

L'été arrive avec son lot de plaisirs aquatiques. Envie de se rafraîchir, de se dépenser en enchaînant les longueurs en brasse ou en crawl, de passer un moment de détente entre amis et/ou en famille ou encore de prendre des cours de natation, d'aquagym...

Rendez-vous à la piscine municipale, ouverte du 30 juin jusqu'au dimanche 2 septembre, tous les jours de 10 h à 19 h. Entièrement rénové depuis 2017 et accessible aux personnes à mobilité réduite, l'équipement dispose d'un bassin de 25 mètres avec une eau chauffée à

27 degrés. Pour les petites faims, le snack – tenu par les associations SMH basket Ball et GSMH-Guc handball – propose petite restauration et boissons fraîches à siroter à l'ombre des parasols installés dans l'aire de pique-nique.

Tarifs pour les Martinérois : gratuit pour les moins de 6 ans, 1,50 € pour les 6-17 ans et 2,70 € pour les adultes, tarifs réduits à 1,50 € pour les retraités, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes bénéficiant du RSA, personnes portant un handicap. Possibilité d'acheter des cartes de 12 entrées. //

C'était la foire au Murier

C'est sur la colline du Murier, véritable réserve de biodiversité, que s'est tenue l'édition 2018 de la Foire verte du Murier. Un rendez-vous particulièrement prisé (1), placé cette année sous le signe de la sensibilisation au gaspillage alimentaire et au bien manger.

C'est dans cet esprit que dix-sept enfants ont retroussé les manches, noué les tabliers et rivalisé d'imagination culinaire le temps de trois défis des p'tits chefs (2). Avec, à la clé, un livre de cuisine pour les trois gagnants de chaque session, désignés par un jury bienveillant chargé de départager les candidats en notant le goût et l'originalité des plats, ainsi que le contenu de leur poubelle.

L'objectif pour les jeunes chef(fe)s étant d'avoir le moins de déchets possible ! Autre approche, même sujet : le spectacle *Gâchis-Bouzouk* de la compagnie Pile poil qui invitait le public à un incroyable voyage au cœur d'un frigo (3). La Foire verte du Murier c'est aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir des produits locaux, bio, issus du commerce équitable, de l'économie sociale et solidaire...

Ou encore d'acquérir des connaissances sur les abeilles (4), ces insectes pollinisateurs indispensables à l'équilibre des écosystèmes mais que la culture intensive et les pesticides mettent en péril.

Enfin, pour les enfants, l'appel à la détente et au jeu – le visage grimé à l'envi (5) mais aussi à la sueur des parents s'agissant du manège à propulsion parentale (6) – s'est révélé irrésistible ! // NP



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV 38)

L'association tient une
permanence gratuite de
conseils juridiques et de
soutien psychologique en
direction des personnes
victimes d'infraction, tous les
jeudis de 14 h à 17 h, au
bureau de police nationale
(107 avenue Benoît Frachon).

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**

Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**

Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)** - Pharmacies de garde : serveur vocal au **39 15**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :

accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de
planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Séward),
de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

BUREAUX DE POSTE

Avenue du 8 Mai 1945 :

Tél. 04 76 62 43 50

Place de la République :

Tél. 04 38 37 21 40

Domaine universitaire :

Tél. 04 76 54 20 34

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2018
et sur www.saintmartindheres.fr

À NOTER !

Pas d'accueil et de permanence état civil les samedis matin du
14 juillet au 1^{er} septembre inclus.



**Les nouveaux Martinérois
sont conviés à une réception d'accueil
des nouveaux arrivants**

Pour s'inscrire :

par téléphone : 04 76 60 73 17

par mail : contact-mairie@saintmartindheres.fr

LANCEMENT
COMMERCIAL

À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

ESprit Libre

ÉCOQUARTIER
Daudet

TVA
5,5%

APPARTEMENTS
DU T2 AU T5*

À PARTIR DE

T2 - LOT A003 - 98 000 €**

T3 - LOT A001 - 156 500 €**

T4 - LOT B0102 - 198 500 €**

Co-promotion



Promotion &



renaud
blain
IMMOBILIER

Commercialisation

04 76 48 59 89
www.renaudblain-immobilier.com

* Selon état disponible ** Prix en TVA 5,5% sous réserve d'éligibilité - hors stationnement - illustration non contractuelle
• AGENCE D'ORIGINE - RCS 381 422 884 • ILLUSTRATIONS: BASILCOESSEN • MAI 2018



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

PARC EN FÊTE

SAM. 23 JUIN
PARC JO BLANCHON

15H - 23H
CONCOURS
JEUX, SPORT
ANIMATIONS
CONCERTS

AGENDA

**Commémoration
de l'Appel du 18 juin 1940**

Lundi 18 juin - 11 h

// Monument aux morts
de la Galochère

Parc en fête !

Samedi 23 juin - De 15 h à 23 h

// Parc Jo Blanchon

Conseil municipal

Jeudi 28 juin - 18 h

// Maison communale

Fête nationale

Bal et feu d'artifice

Vendredi 13 juillet - 21 h

// Place Henri Dezempte

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

www.smh-heurebleue.fr

Saison 2018 - 2019

● **Abonnements**

- en ligne à partir du **mardi 4 septembre** :

smh-heurebleue.fr

- par courrier, renvoyer le bulletin
d'abonnement (encarté dans la plaquette
ou à imprimer sur smh-heurebleue.fr) à :

L'heure bleue, billetterie, avenue Jean
Vilar, 38400 Saint-Martin-d'Hères

- sur place **dès le mardi 4 septembre,**

à partir de 13 h

● **Billetterie**

- Ouverture sur place, par téléphone

et en ligne **dès le 4 septembre** :

billetterie-hb@saintmartindheres.fr

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)

04 76 60 73 63

● **Billetterie en ligne :**

[saintmartindheres.fr/Activités/Culture/
Billetterie](http://saintmartindheres.fr/Activités/Culture/Billetterie)

La FM fait son cinéma

Création des jeunes musiciens de forma-
tion musicale du CRC Érik Satie

Mardi 19 juin - À 18 h 30 et 19 h 30

Gratuit sur réservation

Graffitis

Théâtre par À la croisée des Arts

Vendredi 22 juin - 20 h

Samedi 23 juin - 15 h

Contact : alacroiseedesarts38@gmail.com

06 82 48 85 31

Pasion flamenca

Danse par Pasion flamenca

Vendredi 29 et samedi 30 juin - 20 h

Contact : info@pasionflamencagrenoble.com

06 79 22 91 77

SMH Big band

Musique par le CRC Érik Satie

Mardi 3 juillet - 20 h

Gratuit sur réservation

Contact : centre.esatie@saintmartindheres.fr

04 76 44 14 34

Satie' Act cuvée 2018

Concert musiques actuelles

du CRC Érik Satie et invités

Mercredi 4 juillet - 19 h 30

Gratuit sur réservation

Contact : centre.esatie@saintmartindheres.fr

04 76 44 14 34

Pyramistique

Danse par le Studio Soltana

Samedi 7 juillet - 20 h

Contact : soltana.emilie@gmail.com

06 17 93 98 47

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La comédie humaine

Isaac Cordal

Dans le cadre du Grenoble Street Art Fest

du 1^{er} juin au 7 juillet

MÉDIATHÈQUE

Les ambassadeurs de la paix

Exposition de textes et dessins des élèves
des écoles Henri Barbusse et Voltaire

À voir jusqu'au 30 juin

// Espaces Romain Rolland et André Malraux

Reflets & transparences

Exposition du Photo club

de la MJC Bulles d'Hères

● **Du 5 au 29 juin**

// Espace Gabriel Péri

● **Du 3 au 28 juillet**

// Espace Romain Rolland

● **Du 31 juillet au 25 août**

Espace Paul Langevin

● **Du 4 au 29 septembre**

// Espace André Malraux

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat

04 76 54 64 55

Créatic'

Présentation des créations et remise des prix

mercredi 27 juin - 17 h 30

Ciné-ma Différence

Dimanche 1^{er} juillet - 15 h

La Fête du cinéma

Du 1^{er} au 4 juillet

Soirée festive

En partenariat avec Les CE tissent la toile

Woman at war, comédie islandaise

de Benedikt Erlingsson

Mercredi 4 juillet - 20 h